

Compte rendu de l'assemblée générale du 30 Juin 2025



Début de la séance : 18h20

Quorum requis : 146

Adhérents Présents : 30

Adhérents Représentés : 132

Invités Présents : Didier Berhault Maire Adjoint « sport et vie associative », Jordane Dubois Maître-Nageur.

Membres du Bureau présents : Mmes Boissard, Iacono, Lafontaine, Gorgeon et Mr Camescasse.

Absente Excusée : Lydie Blin

Présentation de rapport d'activité 2024-2025 :

Mme la Présidente du club a détaillé les activités du club pour la saison.

Début des cours 16 septembre 2024

Fin des cours prévue 5 juillet 2025 soit 34 semaines de cours

L'association se compose de 475 adhérents :

251 adultes dont 186 Plesséens (74%) et 65 hors plessis (26%)

224 enfants (187 adhérents) dont 144 enfants plesséens (64%) et 80 hors plessis (36%).

Pour les adultes, il y a eu 21 créneaux dont 12 créneaux d'aquagym et 9 créneaux d'aqua-training ; chaque créneau d'aquagym étant composé de 15 ou 16 personnes et aqua-training de 15 ou 18 personnes.

Sur les 156 places proposées en AT, il est resté 4 places disponibles, toutes en soirée

Sur les 187 places proposées en AG, il est resté 5 places disponibles, toutes en soirée

Pour les enfants il y a eu 8 créneaux BB nageurs dont un le mercredi, 4 créneaux école de l'eau (3/4 et 5 ans) et 8 créneaux école de natation (6 et 7 ans) ; chaque créneau étant composé de 12 enfants au maximum.

Cette année nous avons eu :

- 92 BB nageurs dont 58 plesséens et 34 hors plessis ; A noter que nous avons accepté en BBN 17 enfants de 2020 et 2021 car créneaux école de l'eau complets très rapidement.
Sur les 96 places proposées, il est resté 4 places disponibles
- 48 Ecole de l'eau dont 31 plesséens et 17 hors plessis
Sur les 48 places proposées, plus aucune place disponible
- 84 Ecole de natation dont 54 plesséens et 30 hors plessis
Sur les 97 places proposées, il est resté 13 places disponibles.

Dès la rentrée de janvier, il a été proposé :

- par les maîtres-nageurs aux parents d'enfants nés en 2017 (7 ans) une 2^{ème} séance gratuite (10 places disponibles) afin de mettre toutes les chances de leur côté pour obtention du brevet de natation en fin de saison. Aucun parent n'a répondu favorablement essentiellement problème d'emploi du temps.
- L'inscription à une 2^{ème} ou 3^{ème} séance « aquagym » ou « aqua-training » en fonction des places disponibles.

Cette saison encore, nous avons fait face à des fermetures du bassin qu'elles soient techniques ou gastriques :

- 2 fermetures techniques ponctuelles : Lundi 31 mars et mardi 29 avril pour la matinée, suppression de 2 fois 2 cours soit **4 cours**
- fermeture technique du vendredi 2 mai au mercredi 14 mai soit **70 cours** annulés
- fermeture liée à 13 incidents gastriques avec activation du protocole d'hygiène entraînant la suppression de **29 cours**.

Le Bureau salue l'implication des maitres-nageurs qui ont pu organiser la récupération des séances pour un maximum d'adhérents touchés et qui le souhaitent (adultes et enfants) ainsi que pour pallier l'absence d'Aurélien pendant plusieurs semaines.

La récupération de la dernière fermeture technique est encore actuellement en cours. Je rappelle toutefois le règlement intérieur que chacun valide lors de l'inscription, notamment les articles 3 et 5.

Cette année, les maîtres-nageurs ont pu distribuer des petits chocolats à tous les enfants avant les vacances scolaires de Noël et de Pâques.

Et nous avons pu vers le milieu de la saison, également procéder :

- à l'achat de matériel pour les séances Adultes (ballons lestés flottants 1 et 2 kg, bracelets lestés 0,5 kg et 1 kg, 1 vélo et 2 trampolines ainsi que de nouvelles frites « ovales » qui seront réservées aux adultes)
- au renouvellement du tout petit matériel (seaux, arrosoirs et animaux aspergeurs) pour les BB nageurs.
- A l'achat de matériel plus conséquent pour l'ensemble des enfants (essentiellement BBN et école de l'eau) afin de remplacer une partie de matériel vieillissant, lequel vient en complément des achats effectués par la Mairie via la Direction des sports, ce dont nous les remercions, matériel servant également aux enfants des écoles plesséennes et centre de loisirs.

Actuellement les maîtres-nageurs font passer les tests aux enfants de 2018 et 2017 avec remise d'un diplôme validant les acquis de l'année.

Approbation du Bilan financier et des comptes 2024/2025 :

La Trésorière, explique que les finances sont revenues à l'équilibre, essentiellement du fait de l'augmentation des cotisations 2024/2025, des subventions allouées par le département et le territoire GPSEA et également suite à la renégociation avec la Mairie de la location du bassin en mars 2024 qui couvre également cette saison ainsi que les prochaines.

Le club a fait un gros renouvellement du matériel que ce soit pour les cours Bébé, enfants et adultes. C'était devenu une nécessité. Les établissements scolaires peuvent profiter d'une partie de ce matériel.

Vote pour l'approbation du bilan 2024/2025 : accepté à l'unanimité

Elections des Membres du bureau :

Démissions : Lydie Blin, absente excusée – Nicole Gorgeon

Aucun dépôt de candidature reçu

Benjamin Camescasse est nommé vice-président et est le référent HelloAsso.

Blandine Lafontaine est nommée secrétaire.

Monique Iacono reste Trésorière et Isabelle Boissard Présidente

Désignation de 1 ou 2 vérificateurs de comptes :

Concernant l'exercice 2024/2025 : la vérification a été faite le 10/06/2025, tout est conforme sauf l'Urssaf. La trésorière du club explique l'anomalie minime et récurrente

Pour l'exercice 2025/2026, les vérificateurs sont : Mme Françoise Labedan et Mme martine Devaux.

Présentation des projets 2025/2026 et Budget prévisionnel 2025/2026 :

- Réorganisation du planning des séances notamment du fait de l'embauche d'un 5^{ème} maître-nageur, pour la nouvelle saison du 15/09/25 au 20/06/26 avec prolongation de 2 semaines pour les récupérations de séances soit jusqu'au 4 juillet 2026 :
- Ouverture de 3 créneaux Ecole de l'eau supplémentaires le mercredi et le samedi en fin d'après-midi (du fait des demandes non honorées cette saison et du nombre potentiel d'enfants venant des BB nageurs) soit 7 séances Ecole de l'eau

AQUA CLUB PLESSEEN 169 av Maurice Berteaux 94420 LE PLESSIS TREVISE

aquaplesseen@gmail.com <https://aquaclubplesseen.wixsite.com/monsite>

- Modification de créneaux Ecole de Natation dont le nombre de séances est inchangé, qui auront désormais lieu le mardi soir et le jeudi soir ; les Lundi et samedi sont inchangés.
- Ouverture de 3 créneaux adultes supplémentaires soit 10 en AT et 14 en AG.
- Séances avancées de 15 mn les mardis et mercredis fin d'après-midi ainsi que le samedi après-midi

Le planning est affiché dans le hall devant le bassin ainsi que sur notre site internet.

- Tarifs 2024/2025 inchangés pour la saison 2025/2026, mais sur 32 semaines soit jusqu'au 20 juin, les 2 semaines suivantes étant dédiées à la récupération de séances suite à d'éventuels imprévus survenant dans l'année. A noter que sur 2025/2026 les jours fériés sont connus = 2 lundi, 1 mardi, 1 jeudi, 2 vendredi, 1 samedi.
- Les tarifs sont adaptés à la baisse à partir du mois de janvier 2026.
- Ouverture de Hello Asso pour les **ré-inscriptions** saison 2025 2026 à partir du 1er juillet 2025 et 8 ou 10 jours plus tard pour les nouveaux adhérents ; attention tout dossier incomplet sera automatiquement annulé et la place remise en disponibilité avec remboursement de la somme versée. Aucune place ne sera « réservée ».
- Décision validée par le Bureau d'augmenter le tarif horaire de l'ensemble des maîtres-nageurs (en gros dépense globale de 1000 euros annuelle + URSSAF) à compter de septembre 2025.
- Passage en CDI pour Paul.
- Renouvellement CDD pour Grégory.
- Contrat CDD pour Oriane
- Projet de réécriture des statuts qui datent de 1991/1992, non entrepris cette saison

Budget Prévisionnel 2025/2026 :

- Le taux horaires des MNS sera augmenté.
- Il est prévu également une augmentation de la location du bassin
- Provision faite pour dépenses imprévues de matériels.

Vote pour l'approbation du budget prévisionnel 2025-2026 : accepté à l'unanimité

Point sur fonctionnement outil d'inscription Hello Asso

Notre outil d'inscription Hello Asso a dans l'ensemble bien fonctionné hormis quelques « couacs » liés aux erreurs et/ou absence de saisie et/ou de documents à joindre des adhérents, et incidents de paiement essentiellement liés aux dossiers annulés avec paiement en 3 fois du fait de notre mauvaise compréhension de l'outil dans ce cas de figure. Nous essayerons de faire mieux pour la prochaine saison. Benjamin vous exposera les petites améliorations apportées.

L'outil Hello Asso a facilité la vie des maîtres-nageurs qui n'ont plus à se charger de la récupération des documents.

Il y a environ 500 dossiers à vérifier, il faut donc que les dossiers soient clairs et bien remplis pour faciliter la vérification par les membres du bureau.

Benjamin a apporté plusieurs améliorations :

- Procédure interne pour l'inscription des jumeaux, triplés, voire 2 enfants à un an d'écart pouvant être sur le même créneau BBN ou école de l'eau (3/4) etc... Il reste néanmoins nécessaire de contacter l'aquaclub pour faire l'inscription en ligne.
- Indication du nom de famille de l'enfant nécessaire pour cohérence certificat médical et avec nom adhérent (représentant égal) et justificatif domicile

Inscription ouverte uniquement aux anciens adhérents dès le 1^{er} juillet 2025.

Un arrêt des inscriptions sera prévu du 30/07 au soir au 20/08/2025.

Questions Diverses :

- Les Certificats Médicaux de moins de 3 mois :
 - Nous rappelons que l'aquaclub n'est pas affilié à une fédération française et que les règles qui s'appliquent sont donc celles du règlement intérieur en matière de fourniture de certificat médicaux.; pour illustrer nos propos nous vous joignons un extrait de Service-Public.fr
« à savoir quand le club n'est pas affilié à une fédération sportive, il peut demander et fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou discipline concernée. Ce n'est pas une obligation légale mais une condition liée au règlement du club. La fréquence de présentation du certificat est prévue par le règlement interne de cette structure »
 - Nous rappelons par ailleurs que le règlement intérieur a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 28 juin 2024.
 - Les Certificats Médicaux adressés en Visio sont acceptés.
- Température de l'eau l'hiver : dans le courant de la discussion, le représentant de la Mairie répond : la température de l'eau est maintenue à 28/29° pour les adultes et 32° pour les enfants.
- Douche trop chaude : La Mairie fera des vérifications.
- Les enfants sont acceptés dans les créneaux Ecole de Natation, Ecole de l'eau, Bébés nageurs en fonction de leur année de naissance et non leur cursus scolaire, l'année de naissance est précisée dans le choix du créneau horaire pour l'inscription des enfants.

Fin de séance à 19h45.



Le 30/06/2025